

Copie.
-----Ministère des Affaires Etrangères.
-----République Française.
-----Direction Politique.

Paris, le 7 Mars 1929.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu attirer mon attention, par votre lettre du 25 février, sur l'intérêt qu'attache le Gouvernement fédéral à voir ratifier sans plus de retard la convention d'arbitrage franco-suisse du 25 septembre 1925 et vous avez formulé le voeu que le Gouvernement français usât de ses bons offices pour hâter la procédure parlementaire actuellement en cours à ce sujet.

Je m'empresse de vous informer que j'ai recommandé à nouveau à toute la diligence de la Haute Assemblée la nécessité d'une prompte discussion du traité conclu entre nos deux Gouvernements et tiens à vous renouveler l'assurance que mon Département ne négligera rien pour permettre l'approbation définitive et aussi rapide que possible de l'accord dont il s'agit./.

Agréez, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Pr le Ministre des Affaires Etrangères
et par délégation
L'Ambassadeur de France
Secrétaire Général:
(sig.) Berthelot.

Pour copie certifiée conforme,
Paris, le 11 Mars 1929.

Pour le Ministre de Suisse
et par ordre
Le Conseiller de Légation:



P. duw...

Dodis

